



**CONFERENCE INTERNATIONALE DES DOYENS
ET DES FACULTES DE MEDECINE d'EXPRESSION FRANCAISE**
Réseau Institutionnel de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)

DIRECTEUR GENERAL : A. GOUAZÉ
Président Fondateur

DIRECTEUR GENERAL ADJt : J.C. ROLLAND
SECRETAIRE GENERAL : P. BERNAGOU

PRESIDENT : A. BELMAHI (Rabat)

1^{er} VICE-PRESIDENT : B. CHARPENTIER (Paris)

VICE-PRESIDENTS :

N.BACHIR-BOUIADJRA (Oran)

N. MIU (Cluj-Napoca)

TON THAT BACH (Hanoi)

M. TRAORÉ (Bamako)

PAYS MEMBRES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

et **MADAGASCAR**

ANGOLA

BENIN

BURKINA FASO

BURUNDI

CAMEROUN

CENTRAFRIQUE

CONGO

COTE d'IVOIRE

GABON

GUINEE

GUINEE-BISSAU

MADAGASCAR

MALI

MAURICE

MAURITANIE

NIGER

R.D. CONGO

RWANDA

SENEGAL

TCHAD

TOGO

AMERIQUE

CANADA - QUEBEC

CANADA (OTTAWA)

HAITI

ASIE

CAMBODGE

LAOS

VIETNAM

U.M. SHANGHAI II

EUROPE

ALBANIE

BELGIQUE (Francophone)

BULGARIE

FRANCE

MACEDOINE

MOLDAVIE

ROUMANIE

SUISSE (Francophone)

MAGHREB

ALGERIE

MAROC

TUNISIE

MOYEN-ORIENT

LIB

RÉUNION 2004 (XXVIIème)

du

BUREAU PERMANENT (B.P.)

de la

CIDMEF

sous la présidence de A. BELMAHI (Rabat)

14-15 mai 2004
Faculté de Médecine
de l'Université de
BORDEAUX 2

SEANCE D'OUVERTURE

Le Professeur B. Bégaud, Président de l'Université Victor Segalen de Bordeaux 2 accueille le Bureau Permanent de la CIDMEF avec un discours chaleureux.

Le Président A. Belmahi remercie non moins chaleureusement le Président et l'Université de Bordeaux 2 de leur accueil et dit à tous les membres présents combien il est heureux de les accueillir au sein du Bureau Permanent.

Le Bureau Permanent de la CIDMEF

**rend un vibrant et solennel hommage
à la mémoire de deux grands de la CIDMEF**

- **Le doyen René NDOYE**
de la Faculté de Médecine de **Dakar**
décédé à la fin de l'année 2003

et

- **Le Recteur-doyen TON THAT BACH**
de la Faculté de Médecine d' **Hanoi**
récemment disparu.

Membres présents

- **Afrique au Sud du Sahara et Madagascar**

C. Akpo - (Cotonou) - P. M. Loembé (Libreville) - M. Sosso (Cameroun) - P. Rajaonarivelo (Antananarivo) - M. Traoré (Bamako) - A. Nyakayiro (Butaré)

- **Amérique**

M. Alvarez (Port au Prince)

- **Asie**

Duong Quang Trung (HCMV)

- **Europe**

Belgique E. Cogan (ULB-Bruxelles) - J.J. Rombouts (UCL-Bruxelles)
France B. Charpentier (Paris-Sud) - J.L. Debru (Grenoble) - J.P. Francke (Lille) - J. C. Rolland (Tours) - A. Gouazé (D.G. Tours).
Roumanie N. Miu (Cluj- Napoca)

- **Maghreb**

N. Bachir-Bouiadjra (Oran) - A. Belmahi (Président -Rabat) -
 A. Farouqi (Casablanca) - B. Ben Hadj Ali (Sousse)

- **Moyen-Orient**

F. Dagher (Beyrouth)

Conseillers Invités Permanents

- A. Gachem (Tunis) - J. Barrier (Président du C.P. - Nantes), P. Potvin (Président du C.E. - Québec) - Ch. Boelen (OMS honoraire), Mme D. Drincourt (AUF), J. Mathieu (Montréal), J. Roland (Nancy), M.M. Sall (CAMES).

Chargés de Mission

- J. Beylot (Bordeaux) - C. Binet (Tours) Ph. Isidori (Bordeaux)- E. Lemarié (Tours) - P. Malvy (Nantes) - O. Armstrong (Nantes) - B. Charlin (Montréal) - J.J. Santini (Conakry - Tours).

Réseaux d'Appui Spécialisés

- Mme Hélène Pellet (RECIF-Lyon) - J C. Froment (GREF-Lyon) - G.Vicente (AUFEMO-Strasbourg).

Etaient aussi Présents

- Le Président de l'Université de Bordeaux 2, B. Bégaud .
- Les doyens des UFR médicales de Bordeaux 2, A. Durandeu - Mme Christiane Bebear - Ph. Morlat.
- Ph. Morlat - M. Lebras et M. Tunon de Lara (Bordeaux).
- Le doyen de l'UFR de Pharmacie de Bordeaux, président de la CIDPHARMEF, J. Cambar.
- Mme Lucie Brazeau-Lamontagne et T. Nawar (Sherbrooke).
- J.Y. Grolleau (Nantes).
- G. Tchernia (Paris-Sud).

Absents excusés

- B. Ludes et G. Vincendon (Strasbourg) - Nguyen Van Liet (Hanoï) - P. Mircea (Cluj-Napoca) - J.F. Deneff (UCL Bruxelles) - G. Vicente (Strasbourg).

1. Rapports d'activité des Conseils de la CIDMEF

11. Conseil Pédagogique (J. Barrier)

- **Rapport d'activité du C.P.** par le Président **J. Barrier** (cf. **Bulletin d'Information n° 7**).
- Rapport d'activité de la **Médiathèque Centrale** de Bordeaux 2 (par **Ph. Isidori** - cf. **B.I n° 7**).
- **C. Akpo** et **J. Barrier** font le point sur la préparation des **Journées Pédagogiques** de Cotonou (6-8 avril 2005) - (cf. **B.I. n° 7**).
- **B. Charlin** intervient sur la **Revue Pédagogique** et la **SIFEM** (cf. **annexe 1**).

Discussion

▪ *Interventions*

• **J.C. Rolland.**

Lorsque j'ai lu les objectifs de la SIFEM. Je n'en ai trouvé aucun qui ne soit déjà dans ceux de la CIDMEF en général et de son Conseil Pédagogique en particulier. Et ce Conseil est ouvert à toutes les propositions et idées nouvelles.

Puisque cette action existe, il me paraît essentiel qu'elle fonctionne en partenariat étroit avec notre Conférence, bien au-delà d'une représentation formelle ou officielle !

La CIDMEF ne représente pas que les doyens mais les Facultés et dans l'ensemble des enseignants et donne aux développements pédagogiques une caution institutionnelle alors que l'adhésion à une association n'engage que l'individu. Il est souhaitable, d'autre part, que les actions et manifestations qui seront organisées le seront en étroite concertation avec la CIDMEF.

- **A. Ghachem** va dans le même sens et dit aussi comprendre mal l'intérêt de la SIFEM alors que nous avons un Conseil Pédagogique très efficace à la CIDMEF.

• **M. Traoré**

Intérêt de la SIFEM : ouverture à tous les enseignants contrairement au Conseil Pédagogique qui est un groupe restreint - lien d'échanges utiles pour les Facultés du Sud dont la problématique en développement pédagogique a ses spécificités - société savante.

- **J. Roland** intervient pour appuyer la position de B. Charlin.
- **J. Barrier** apporte une **conclusion** au débat en promettant un partenariat étroit et dans le meilleur esprit entre la CIDMEF (Journées Pédagogiques), la SIFEM et le FORUM international francophone de Pédagogie médicale de Montréal.

12. Conseil d'Évaluation (Président : P. Potvin)

- **P. Potvin** fait brièvement le point sur l'activité du C.E. tout particulièrement sur l'activité récente et les perspectives (cf. **B.I. n° 7**).
- **P. Potvin** a organisé et présidé un atelier sur l'évaluation. On trouvera en **annexes**
 - le tableau général des évaluations effectuées à ce jour et en perspective (**annexe 2**)
 - la présentation de l'atelier (**annexe 3**)
 - les conclusions de l'atelier (**B. Charlin**) - (**annexe 4**).

13. Conseil Scientifique (C.S.)

131. Information Scientifique et Technique (Et. Lemarié)

- **Et. Lemarié** fait le point sur
 - ♦ les **nouvelles modalités de l'Opération « Développement des Bibliothèques »** avec la mise en ligne des revues (Masson et Elsevier) et de l'E.M.C. (Elsevier).
 - ♦ le **séminaire de formation permanente des bibliothécaires** qui a eu lieu à **Tours** du 22 au 27 mars 2004 (cf. **B.I. n° 7**).

132. Opération « Formation à la méthodologie de la Recherche Clinique » **A. Gouzé** fait le point sur l'Opération et rapporte le **Séminaire** de formation des enseignants qui a eu lieu à **Marrakech** du 22 au 24 avril 2004 (cf. **B.I. n° 7**).

- ♦ **O. Armstrong** fait le point sur l'Opération CIDMEF-Sciences et annonce une **réunion** à l'AUUF des représentants des grandes revues médicales françaises le 17 juin 04 (cf. B.I. n° 7 et annexe 5).

2. Partenariat CIDMEF-CAMES

21. « Opération conjointe CIDMEF-CAMES de préparation pédagogique des candidats aux épreuves du concours d'agrégation en Médecine ».

Le Président **A. Belmahi** et **A. Gouzé** font le point sur l'opération en cette année de concours (Libreville - 8-18 novembre 04) et sur les perspectives proches (cf. B.I. n° 7) avec les séminaires organisés dans les Centres de Préparation.

22. **M.M. Sall**, Secrétaire Général du CAMES et **M. Sosso** présentent un rapport sur « la nécessaire modernisation des épreuves du concours » (cf. annexe 6).

▪ *Interventions*

• **J.C. Rolland**

Les jurys de concours du CAMES constituent un dispositif remarquable avec un jury international qui sélectionne en toute indépendance les meilleurs candidats des pays membres. Et M. le Secrétaire Général, dans son souci d'améliorer encore et de moderniser la formation pédagogique et les épreuves de sélection, peut être assuré du concours de tous les membres de la CIDMEF qui ont participé aux jurys du CAMES et qui sont très attachés à cette organisation.

Dans les interventions précédentes le souci de modernisation s'est surtout exprimé par la formation et le recours aux techniques modernes de communication ce qui est une nécessité évidente. Mais il me semble qu'une autre réflexion pourrait porter sur la forme des épreuves. Tous les candidats présentent leur leçon selon des règles extrêmement strictes, très contraignantes où le formaliste risque de nuire au contenu des exposés et à l'expression des capacités personnelles. Il est en effet souhaitable que, ces candidats qui veulent être professeur et qui auront un rôle de premier plan dans leur Faculté, exposent de façon détaillée non seulement leurs activités antérieures mais surtout leurs projets personnels d'enseignement et de recherche dans leur spécialité et pour la communauté universitaire qu'ils souhaitent intégrer.

• **Ch. Boelen**

Il serait bon que le CAMES, dans son souci d'améliorer la formation des futurs cadres enseignants, se dote d'un profil de poste d'enseignant « idéal » ou en tout cas d'une liste d'aptitudes et de compétences que le CAMES souhaiterait voir acquérir par les candidats. Ce profil tiendrait compte des qualités sur le plan académique, pédagogique, humaniste, social. Ainsi, le CAMES pourrait mieux cibler les adaptations et améliorations nécessaires à l'évolution du CAMES et ainsi aussi mieux évaluer la nature de ses prestations.

• **A. Gouzé**

J'ai fait d'abord la même réflexion que J.C. Rolland. Mais toute réflexion faite, je crois que la formule actuelle des épreuves et notamment de la leçon est bonne. Elle impose aux candidats les règles pédagogiques de base. Ils auront tout loisir de laisser s'exprimer, une fois nommés et à partir des règles fondamentales de base, toutes leurs capacités personnelles... leurs talents... leur génie pédagogique !

3. Accueil des médecins étrangers hors U.E. en 3^{ème} cycle des études médicales en France.

Rapport d'enquête de J. Beylot (Bordeaux 2)

J. Beylot présente les premiers résultats de l'enquête nationale qu'il a conduite auprès des UFR sur les stages extériorisés des médecins étrangers hors U.E. et sur leurs postes d'accueil en France (rapport complet de J. Beylot en annexe 7).

Résumé de l'intervention de J. Beylot

C'est un problème crucial du fait de la réduction prévisible des postes offerts. Il serait très souhaitable de traiter les demandes sur un mode tripartite : Université/CHU/DRASS comme cela est fait à Bordeaux, ce qui est essentiel pour leur garantir des affectations dans des services formateurs et sur des postes rémunérés en tant que « *faisant fonction d'interne* ».

Il faudrait aussi **favoriser principalement les pays avec lesquels il existe des conventions claires, débouchant à terme sur le retour dans leur pays d'origine de ces médecins une fois formés.** Malheureusement, la politique suivie en France est très inégale selon les UFR. Les résultats de notre enquête, que nous allons poursuivre, seront utiles nous l'espérons pour clarifier la situation.

En ce qui concerne l'accueil de ces médecins, la situation bordelaise est relativement privilégiée puisque, nous l'avons dit, **le CHU de Bordeaux et la DRASS d'Aquitaine soutiennent la politique universitaire d'ouverture vers l'outre-mer.** Quand on sait qu'un emploi de « *faisant fonction d'interne* » coûte environ 27.000 € par an, on comprend l'effort qui est fait par les hôpitaux pour « réserver » de tels postes !

Mais cette marge de manœuvre va se réduire rapidement en raison de la ré-augmentation du nombre des internes français et nous risquons d'aller au-devant de grandes difficultés dans l'avenir. Les autres supports budgétaires apportés par le Ministère des Affaires Etrangères sont en effet très limités. Nous apprécions d'autant plus **le soutien du Conseil Régional d'Aquitaine qui depuis trois ans attribue au CHU trois bourses de stage permettant d'accueillir trois médecins malgaches.**

Mais globalement les moyens sont limités. La francophonie médicale souffre elle aussi des gels de crédits et d'autres restrictions budgétaires. Toute la question est de savoir si les politiques sauront et pourront lui insuffler les moyens suffisants pour la faire vivre. Le danger est l'attractivité des pays anglophones qui sont parfois plus coopératifs en matière de formation.

□ *Interventions*

• B. Charpentier

- L'accueil des médecins étrangers hors U.E. en France n'est pas satisfaisant. A la suite de l'analyse de J. Beylot, il me semble que les problèmes sont les suivants :
- absence de discours et d'actions convergentes des différentes tutelles qui, souvent, partent en ordre dispersé et qui peut aboutir à une certaine cacophonie.
- un problème de lisibilité de diplômes, qui sont trop souvent nombreux et mal connus voire mal valorisés,
- un problème d'évaluation des étudiants avant leur terme en France et en Europe en sachant dissocier niveau linguistique et niveau scientifique,
- la nécessité d'accueil à travers des accords interuniversitaires ou interfacultaires, plutôt qu'un accueil d'étudiants isolés et dont souvent le cursus ultérieur est soit chaotique, soit un échec,
- le problème financier de postes d'accueil qui devrait être géré en urgence, en dégagant des postes parfaitement définis et dont la qualité pédagogique doit être évaluée.

• C. Akpo

- difficulté à trouver des sites d'accueil pour les 2 années de CES,
- certains étudiants attendent 2 à 3 ans,
- début de stage ailleurs en Afrique (Tunisie),
- durée de 1 an pas toujours respectée ➤ avec l'accord des Chefs de Service ➤ par changement d'hôpitaux des médecins accueillis,
- retour inconstant car ➤ intérêt financier ➤ faible niveau des salaires dans le pays.

• N. Bachir Bouiadjra

- L'enquête qui a été menée par J. Beylot gagnerait à être complétée par une enquête auprès des Doyens des Facultés du Sud pour recouper des informations concernant ces médecins migrants.

Pour notre part, à Oran, l'un des empêchements pour nos post-graduants à leur retour ou pas, demeure l'équivalence du diplôme obtenu en France (DIS ancien régime - DIS nouveau régime, PAC, AFS, AFSA). Je propose qu'il y ait des commissions mixtes d'équivalence entre la Conférence des Doyens en France et les Conférences des Doyens du Sud, pour faire des propositions aux Ministères et aux Conseils de l'Ordre.

• **Ch.Boelen**

- Les problèmes évoqués par J. Beylot, en particulier le faible retour des cadres formés dans leur pays d'origine, ont également été vécus par le programme des bourses d'études de l'OMS. Ce problème a pu être contourné dans une bonne mesure par deux mesures ➤ l'établissement d'un Comité de coordination nationale (dans le pays d'origine du candidat) comprenant la Faculté, le Ministère de la Santé responsable de la planification des ressources humaines dans le système de Santé et le représentant local de l'OMS ➤ privilégier les formations se tenant dans la Région. C'est le cas du programme des bourses d'études de l'OMS en Afrique. Ces deux mesures ont pu freiner la fuite des cerveaux après une décennie de mise en application.

• **J.J. Rombouts** (UCL Bruxelles)

- La situation décrite par J. Beylot en France est proche de celle qui existe en Belgique où il doit y avoir 200 à 300 « faisant fonction ».
- En Belgique, le numerus clausus s'installe alors qu'il se libère en France. Les postes vacants dans les hôpitaux vont créer un effet d'appel.
- Il faut distinguer ➤ les internes qui viennent passer une année dans le cadre d'un programme de formation grâce à ses accords. Cela est à encourager et à organiser, ➤ les filières de formation parallèle qui permettent, à certains candidats, de faire fonction pendant 3 ans en Belgique et 2 ans en France et ainsi obtenir un DES en Médecine Clinique en dehors des filières officielles pédagogiquement contrôlées. Ces médecins parviennent à valider ces formations au rabais (arrêt Hoesman) et restent en Europe.

Proposition

- privilégier les accords interuniversitaires de formation ➤ supprimer les DES en Médecine Clinique en Belgique et utiliser un vocabulaire commun entre France et Belgique .
- Pour terminer le **Président A. Belmahi** remercie et félicite J. Beylot pour son très beau projet et au nom du B.P. unanime lui demande d'accepter de poursuivre ce remarquable travail.

4. Réseau Droit de la Santé

- **A.Farouqi** (Casablanca) présente et commente la **Réunion constitutive du Réseau Droit de la Santé** à laquelle il a été convié du 27 au 31 **mars 2004** à **Chisinau** (Moldavie) pour y représenter la Médecine et la CIDMEF
 - Document préparatoire à la réunion constitutive du réseau,
 - lancement du 1^{er} appel à collaboration,
 - organisation de la prochaine animation régionale,
 - site internet et bulletin de liaison (cf. **annexe 8**).

Intervention

▪ **J. Roland**

Félicitations et remerciements à A. Farouqi d'être le représentant des médecins, des universitaires médecins et de la CIDMEF dans un réseau d'inspiration du milieu des juristes, mais primordial pour nous tous. Cette participation, nécessaire, ouvre la CIDMEF et l'Université médicale en général, aux milieux des juristes du domaine de la Santé, et aux Ordres des Médecins, qui partagent avec nous le souci de diffuser les dimensions éthiques, philosophiques et juridiques dans notre métier et nos sociétés.

Conclusion

- Le B.P. unanime remercie A. Farouqi qui sera, dorénavant, le responsable de ce dossier dans le cadre de la CIDMEF et de son B.P.

5. Charte de l'éthique des Facultés de Médecine – 2004

- **J. Barrier** et **J. Roland** présentent l'ouvrage né de la collaboration CIDMED-OMS « La Faculté des Médecine face à ses responsabilités sociales et éthiques » (Rapports et conclusions des XIV^e et XV^e Journées Universitaires Francophones de Pédagogie Médicale de Ouagadougou (2001) et de Nancy (2003).
- **J. Barrier** et **Lucie Brazeau-Lamontagne** après avoir fait l'histoire de la naissance de la Charte de l'Éthique des Facultés de Médecine (cf. B.I n° 7 p. 3) présentent longuement la Charte au B.P. (cf. annexe 9).

Intervention

▪ **J. Roland**

Nous avons entendu 3 propositions ➤ approuver un beau travail d'élaboration de la charte, ➤ l'idée de confronter le texte avec les réalités de chaque faculté, ➤ l'intérêt de faire approuver la charte par l'assemblée générale de la CIDMEF. La synthèse est donc ➤ d'approuver la proposition par le Bureau, ➤ de donner mission à chaque doyen dans sa faculté d'analyser l'application, ➤ de pouvoir ainsi, après retour des expériences, demander une évaluation lors de la prochaine Assemblée Générale, qui pourra l'approuver solennellement, après éventuelles corrections ou ajouts.

▪ **J. C. Rolland**

Je pense comme J. Barrier que le texte qu'il nous propose aujourd'hui est suffisamment élaboré pour que nous l'approuvions, même s'il doit évoluer ensuite, avec l'expérience ce qui est probable. Mais je pense aussi que nous devons, demain, dans chacune de nos facultés, proposer l'adoption de ce texte car c'est l'adoption par le Conseil de Faculté qui donne aux textes leur validité et leur vigueur.

Conclusion

- **J. Barrier** et **Lucie Brazeau-Lamontagne** proposent d'adopter la proposition de J. Roland et de J.C. Rolland
 - ♦ la charte est soumise à toutes les facultés donc à tous les membres de la CIDMEF,
 - ♦ elle sera ensuite à la prochaine Réunion Plénière de la CIDMEF.
- **Cette proposition est adoptée par le B.P. à l'unanimité.**

6. Opération T.I.C. en Afrique

- **Ch. Binet** et **P. Isidori** présentent le projet d'Opération « **Mediamatic** » de la Médiathèque Centrale de la CIDMEF, puis proposent un **Séminaire intra-facultaire « Mediamatic »** ou « **diaposons 2 : le retour** » - après avoir rendu à J. Mathieu et à l'Opération « Diaposons » de jadis, avec ses multiples séminaires intrafacultaires (cf. **annexe 10**). Ce séminaire pourrait avoir lieu à Ouagadougou au cours du 2^e semestre 2004 ou du premier 2005. Après les interventions de **P.M. Loembé**, **P. Rajaoranivelo**, **C. Akpo**, **M. Sosso** et **A. Nyakayiro**, **Ch. Binet** et **Ph. Isidori** proposent que **R. Darboux** (Cotonou) et **M. Touré** (Dakar) soient retenus comme **Chargés de Mission pour l'Opération**. La proposition est retenue à l'unanimité.

7. Projet de « Conseil des Relations de la CIDMEF avec les autres Conférences Internationales »

- **J. Cambar**, doyen de la Faculté de Pharmacie de Bordeaux 2 et Président de la CIDPHARMEF fait le compte-rendu de l'Assemblée Générale de cette Conférence Internationale (Dakar-7 juin 04).
- **J.J. Santini** invité à cette Assemblée Générale, et représentant la CIDMEF, a présenté l'idée d'un rapprochement des 3 Conférences Internationales (Médecine-Pharmacie-Odontologie) et proposé la possibilité, grâce à l'aide de l'AUF, de réunir prochainement les trois Bureaux à Paris et d'établir des passerelles ente les 3 Conférences sur des thèmes communs, proposition qui a suscité un grand enthousiasme de CIDPHARMEF.

Madame **Dragana Drincourt**, représentant l' AUF, assure le B.P. du soutien de l' AUF et de son Recteur Madame Michèle Gendreau-Massaloux, sur ce projet.

- Le **Président A. Belmahi** remercie, au nom du Bureau, **J.J. Santini** de son initiative et lui demande d'accepter avec le doyen **J. Cambar**, la responsabilité de la réalisation de ce projet.

Sur la proposition du **Président A. Belmahi**, **J.J. Santini** est élu **Secrétaire Général de la CIDMEF** à l'unanimité des membres du B.P.

8. Présentation d'un « Réseau Francophone de Lutte contre la Drépanocytose »

Le **Professeur G. Tchernia** (Paris-Sud) présente son projet de réseau, projet qui est apprécié par tous les membres du B.P. Ce projet sera inscrit parmi les projets de la CIDMEF dans le cadre des **Réseaux d'Appui Spécialisés (RAS)**.

9. Filières francophones des Facultés de Médecine non francophones.

▪ *UMS II Shanghai (Chine)*

Le **Pr. Shen** Président de l'UMS II a reçu en Novembre 2003 à Shanghai, le **Doyen B. Ludes** et le **Doyen honoraire G. Vincendon** (Strasbourg) et **A. Gouazé** qui l'ont assuré que la CIDMEF est très heureuse d'accueillir la filière francophone de son Université.

G.Vincendon sera le Chargé de Mission de la Conférence pour l'intégration de cette filière à la CIDMEF. Le Président Shen a désigné son représentant à la CIDMEF, le **Professeur ZHANG Yong** (Pharmacologue, parfaitement francophone), Directeur du Bureau des Relations Internationales de l'UMS II.

Il a été souligné, par les deux parties, qu'il serait bon que l'UMS II bénéficie de l'Opération « Bibliothèques » de la CIDMEF, dans sa nouvelle forme.

La CIDMEF fera tout son possible pour qu'il en soit ainsi.

B. Ludes et **G. Vincendon** soulignent qu'il est souhaitable aussi que la filière francophone de l'Université de KUNMING intègre la CIDMEF.

▪ *Université de CHISINAU (Moldavie)*

▪ **Rapport de O. Armstrong** (Nantes)

Depuis quelques années maintenant, une coopération entre Nantes et Chisinau est développée, avec la signature d'une convention entre l'Université de Nantes et celle de Chisinau. Cette coopération dans le domaine médical, concerne l'accueil d'étudiants, de médecins dans différentes spécialités, l'enseignement à Chisinau, la participation à des Congrès.

O. Armstrong s'est attaché à confirmer la filière francophone de la faculté de médecine de Chisinau au sein de la CIDMEF, comme l'a souligné une lettre de **A. Gouazé** au Recteur **I. Ababi** de Chisinau. Le Vice-Doyen de la Faculté de Médecine a été invité aux JUFPM de la CIDMEF à Nancy en Avril 2003 (grâce à l'appui du SCAC de Chisinau). L'invitation au Séminaire des documentalistes organisés à Tours a été programmée avec **E. Lemarié**. Enfin, une demande d'évaluation de leur faculté de médecine - filière francophone - a été formulée par le Recteur de l'Université de Chisinau et **P. Potvin** (Président du C.E.) en a été saisi.

- **O. Armstrong** est donc chargé du dossier « filière francophone de l'Université de CHISINAU (Moldavie) » au sein de la CIDMEF en qualité de Chargé de Mission.

10. Demandes d'Adhésions à la CIDMEF

- La Faculté de Médecine de l'Université Notre-Dame de Port-au-Prince - Haïti (doyen : Pr. Robert Germain),

- l'Ecole de Médecine de Parakou – Bénin – (Directeur : Pr. Simon Akpona) ont demandé leur intégration dans le cadre de la CIDMEF,
- la CIDMEF a aussi été approchée par la filière francophone de la Faculté de Médecine d'Alexandrie par le canal du Centre Culturel Français d'Alexandrie.

Ces dossiers seront instruits par la Direction Générale de la CIDMEF qui les rapportera dans le cadre de la Réunion Plénière 2005 de la CIDMEF.

La situation de la filière médicale de Maurice a aussi été abordée. Un rapport sera présenté à Cotonou.

11. Projet de modification des statuts de la Conférence

Le Président **A. Belmahi** demande à **A. Ghachem** d'exposer le dossier qu'il a particulièrement étudié et d'en préciser les propositions qui seront soumises à la prochaine Réunion Plénière de la CIDMEF qui aura donc lieu en 2005.

A. Ghachem souligne que les modifications proposées s'inscrivent dans cinq axes :

- préciser les objectifs de la CIDMEF afin de lui permettre l'accès à certaines sources de financement comme la taxe d'apprentissage,
- préciser les contours de la Direction Générale,
- installer une présidence tournante tous les deux ans,
- clarifier les statuts des divers membres,
- préciser les structures de terrain (notamment les trois Conseils, les Réseaux d'Appui Spécialisés R.A.S.) et leurs missions.

Une discussion générale conduit à une proposition de modification des statuts de la CIDMEF que l'on trouvera en **annexe 11**.

Pour ce qui concerne les structures de terrain (notamment les trois Conseils) et leurs missions, des propositions seront faites dans le cadre de la Réunion Plénière 2005.

CLÔTURE
de la RÉUNION 2004
du BUREAU PERMANENT de la CIDMEF

XVIIIème Réunion Plénière de la CIDMEF

- Le **Président A. Belmahi** engage le Bureau Permanent à prendre une décision sur la prochaine Réunion Plénière de la CIDMEF,

Le **Bureau Permanent**, après réflexion décide

La XVIIIème Réunion Plénière de la CIDMEF

aura lieu

**à la Faculté de Médecine de l'Université d'Abomey-Calavi
de COTONOU (Bénin)**

les 7 et 8 avril 2005

suivant ainsi

**Les Journées Universitaires Francophones
de Pédagogie Médicale (JUFPM)**

qui auront lieu

les 5 et 6 avril 2005 donc à Cotonou

La XIXème Réunion Plénière de la CIDMEF

aura lieu à DAKAR en 2007

▪ **Le Président A. BELMAHI** tient enfin à renouveler ses profonds remerciements au Professeur Bernard BEGAUD, Président de l'Université Victor Ségalen de Bordeaux II, aux Doyens et aux Professeurs des trois Facultés de Médecine, pour la chaleur et la qualité exceptionnelle de leur accueil, avec une mention spéciale pour le Professeur Jacques BEYLOT, Chargé de Mission auprès du Président de l'Université, chargé de Mission à la CIDMEF

Le Président A. BELMAHI remercie enfin tous les participants pour leur totale implication dans des débats ainsi fructueux et souhaite retrouver chacun à Cotonou à la Réunion Plénière 2005 de la CIDMEF à Cotonou.

La Réunion 2004 du Bureau Permanent de la CIDMEF est alors déclarée close.
